

INFOTEL

Société Anonyme au capital de 2.662.782 Euros
Siège social : 36 Avenue du Général de Gaulle - Tour Gallieni II
93170 BAGNOLET

317 480 135 RCS BOBIGNY
SIRET : 317 480 135 000 35

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
PRESENTE A
L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 31 MAI 2018**

(Résolutions à caractère extraordinaire)

INFOTEL

Société Anonyme au capital de 2.662.782 Euros
Siège social : 36 Avenue du Général de Gaulle - Tour Gallieni II
93170 BAGNOLET

317 480 135 RCS BOBIGNY
SIRET : 317 480 135 000 35

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 31 MAI 2018

(Résolutions à caractère extraordinaire)

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en **Assemblée Générale Mixte** à l'effet de soumettre à votre approbation les autorisations ou délégations ci-après, à conférer au Conseil d'administration dans le respect de l'ordre du jour suivant :

- **Dix-huitième résolution.** - Autorisation à consentir au Conseil d'administration en vue d'annuler les actions rachetées par la société.
- **Dix-neuvième résolution.** - Autorisation à consentir au Conseil d'administration en vue d'attribuer des actions gratuites à émettre ou existantes de la Société à certains salariés de la Société.
- **Vingtième résolution.** - Pouvoirs pour l'exécution des formalités.

INFORMATION SUR LA MARCHÉ DES AFFAIRES SOCIALES

En 2017, Infotel a enregistré un chiffre d'affaires de 209,3 M€, en croissance entièrement organique de 9,9 % par rapport à 2016.

Sur un marché global des services informatiques en progression de 3,4 % en 2017 selon Syntec Numérique, le chiffre d'affaires de l'activité Services s'établit à 201,2 M€ en progression de 10,6 % grâce à une activité très soutenue avec notamment les projets de digitalisation qui représentent un vecteur significatif de croissance. Le secteur Banque reste le premier contributeur (34,8 % de l'activité Services), suivi par l'Industrie (26,5 % de l'activité Services). Les nouveaux référencements se poursuivent avec récemment celui de la Caisse des Dépôts. La politique de recrutement s'est concrétisée par l'intégration de 476 nouveaux collaborateurs sur l'ensemble de l'année

Le chiffre d'affaires des produits logiciels enregistre une baisse de 5,9 % avec 8,1 M€. Cette baisse est due à l'attente des clients et à la faiblesse du dollar. Le démarrage des ventes de produits distribués tels que Correllog ou zCost n'a pas permis de compenser totalement le retrait de l'activité. L'annonce par IBM des nouveaux ordinateurs z14 devrait avoir un impact positif sur les royalties des prochains trimestres.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 23,4 M€ contre 21,8 M€ un an auparavant, soit un taux de rentabilité opérationnelle de 11,2 %. Le maintien de cette rentabilité est le fruit d'une bonne maîtrise des

charges d'exploitation : les charges de personnel ont représenté 46,1 % du chiffre d'affaires sur l'exercice 2017 et les charges de sous-traitance se sont élevées à 33,3 % du chiffre d'affaires en 2017. Le taux d'intercontrats est resté très faible sur l'année, pour se situer autour de 1,7 %.

Le résultat net part du Groupe ressort à 15,8 M€ soit une marge nette de 7,5 % du chiffre d'affaires. L'accroissement du résultat net de l'exercice a généré une augmentation sensible de la trésorerie : avec une capacité d'autofinancement avant impôts de 26 M€, un besoin en fonds de roulement et des investissements maîtrisés, Infotel a augmenté sa trésorerie de 12,9 M€ en 2017. La situation financière d'Infotel au 31 décembre 2017 est ainsi encore renforcée avec 81,6 M€ de capitaux propres, aucun endettement et une trésorerie de 64,3 M€ à la clôture de l'exercice. Ceci nous permet de proposer le versement d'un dividende de 1,15 € par action représentant un peu moins de la moitié du résultat net.

ANNULATION D' ACTIONS ACQUISES

Nous vous rappelons que corrélativement au nouveau programme de rachat d'actions propres, nous vous soumettons une résolution autorisant le Conseil d'administration à annuler – conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce – en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions acquises.

Cette autorisation serait consentie pour une durée de 24 mois et dans la limite de 10 % du capital social (calculé au jour de la décision d'achat, déduction faite des éventuelles actions revendues pendant la durée de l'autorisation). La différence entre la valeur de rachat des actions annulées et leur valeur nominale serait imputée sur les primes et les réserves disponibles.

AUTORISATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ATTRIBUER DES ACTIONS GRATUITES

Dans le cadre des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de Commerce et afin de favoriser la croissance de l'entreprise et de préparer la succession des dirigeants, nous vous proposons de consentir au bénéfice des membres du personnel salarié de la société INFOTEL et de toutes sociétés ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liés dans les conditions énoncées à l'article L.225-197-2 du Code de commerce, ou de certaines catégories d'entre eux pendant un délai de 38 mois à compter de l'Assemblée Générale Mixte du 31 mai 2018, des actions gratuites de la société INFOTEL, à émettre à titre d'augmentation de son capital à concurrence d'un nombre d'actions qui ne pourra dépasser 5 % du capital à la date de la décision de leur attribution par le Conseil d'administration.

La présente décision serait exécutée dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi et par la réglementation en vigueur.

En conséquence, le Conseil d'Administration fixerait les conditions dans lesquelles seraient attribuées ces actions.

En définitive nous vous demandons de vous prononcer sur les projets de résolutions soumis à votre vote et de conférer à cet effet, toute délégation de compétence au Conseil d'administration.

Le Conseil d'Administration